

Paris, le 22 décembre 2017

ÉVALUATION DES RISQUES DU SYSTÈME FINANCIER FRANÇAIS 2ND SEMESTRE 2017

La Banque de France a publié ce vendredi 22 décembre son Évaluation des Risques du Système financier français pour le second semestre 2017.

La Banque de France évalue la situation du système financier français afin d'identifier les sources de vulnérabilités et de risques. La croissance économique se renforce en France (+1,8% pour 2017 et 1,7% en 2018, après 1,1% en 2016) dans un contexte de reprise mondiale (+3,6% en 2017 et +3,7% en 2018, après +3,2% en 2016 selon le FMI). Parallèlement, l'accélération du cycle financier se poursuit et est porteuse de risques dont la matérialisation pourrait fragiliser le système financier et la croissance économique. Aussi, la Banque de France place-t-elle le risque lié à l'endettement des agents privés non-financiers en France au premier rang. Les autres risques identifiés sont le risque de marché, le risque lié à l'environnement de taux d'intérêt et le risque réglementaire.

- Le risque lié à l'endettement des entreprises et des ménages

Le risque lié à l'endettement des entreprises et des ménages se situe au premier rang des risques identifiés pour le système financier français. Notre diagnostic met en évidence un renforcement du cycle financier au-delà de ce qu'implique l'amélioration de la conjoncture économique, qui est tiré par l'endettement des agents non financiers. En effet, la hausse de l'endettement des sociétés non financières rapporté au PIB, qui est quasi continue depuis 2005, se poursuit sur la période récente, contrairement à ce que l'on observe dans les autres grands pays européens. Cette évolution repose aussi bien sur la progression des crédits bancaires que sur celles des titres de dette. Les grandes entreprises, en particulier les plus endettées, y contribuent très largement au prix d'une augmentation de leur levier brut. Concernant les ménages, la croissance de leur encours des crédits immobiliers, hors opérations de rachat et de renégociation, s'accélère parallèlement à la hausse des prix de l'immobilier résidentiel. Dans ce contexte, les banques doivent faire preuve de vigilance sur les conditions de tarification et la rentabilité de la production de nouveaux crédits. Cette analyse est reprise dans le diagnostic publié par le Haut Conseil de Stabilité Financière (HCSF) le 15 décembre dernier et sous-tend sa décision annoncée à la même date.

Contact Presse:

Service de la Communication externe et digitale : 01 42 92 39 00

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- Le risque de marché

Le risque de marché figure au deuxième rang. La volatilité demeure très faible et les valorisations élevées sur les marchés financiers, notamment sur les marchés d'actions aux États-Unis et en Europe, et le niveau des primes de risques reste faible sur le marché du crédit en Europe. Ainsi le risque d'une hausse massive et brutale de ces primes sous l'effet, par exemple, d'une évolution non anticipée des politiques économiques ou monétaires, apparaît élevé.

- Le risque lié à l'environnement de taux d'intérêt

Les institutions financières françaises demeurent résilientes dans un environnement de taux d'intérêt historiquement bas et de reprise économique. Mais elles sont exposées à une hausse brutale des taux d'intérêt à long terme et à la correction du prix des actifs qui en résulterait. Les banques françaises présentent des performances solides dans un cadre stratégique caractérisé par la maîtrise des coûts et l'investissement dans les nouvelles technologies. Le test de résistance mené par la Banque centrale européenne (BCE) sur le portefeuille bancaire permet de conclure à la bonne gestion du risque de taux dans la plupart des banques européennes, y compris les banques françaises. Cependant, celles-ci doivent veiller à la robustesse de la modélisation des postes de passif de leur bilan et à l'efficacité de leurs instruments de couverture. La persistance de taux d'intérêt bas impose au secteur de l'assurance vie d'adapter son modèle d'affaires à afin d'être en mesure de préserver sa profitabilité; il en va de même pour le secteur de l'assurance santé confronté à une pression concurrentielle accrue. Quant à l'assurance dommages, elle doit également faire face à la hausse des risques climatiques dont elle semble en mesure d'absorber les effets potentiels pour le moment.

- Le risque réglementaire pour les banques françaises

L'accord final sur le cadre réglementaire de Bâle III, annoncé le 7 décembre dernier, marque la fin d'un long processus de révision des règles prudentielles applicables aux banques en réponse à la crise financière de 2008. Des points de vigilance subsistent en raison d'un risque de fragmentation international lors de la mise en œuvre de ce nouveau cadre prudentiel et de l'émergence de risques opérationnels liés à la mise en place de nouvelles réglementations de marché en Europe.

A propos de la Banque de France. Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet www.banque-france.fr

Suivez nous f 💆 in 🕞